

6.3.2 Doublage intérieur de murs maçonnés

En doublage intérieur de murs maçonnés, deux types de pose sont possibles :

- sur ossature rapportée,
- directement par collage.
- ***Pose sur ossature rapportée***

Les panneaux sont fixés sur une ossature ou un litorrage en bois assurant une circulation d'air de bas en haut entre le mur maçonné extérieur et le système de doublage qui peut éventuellement comprendre un isolant. La lame d'air ventilée doit avoir une épaisseur au moins égale à 10 mm. Cette ossature aura subi un traitement de préservation pour la classe d'emploi 2.

Dans le cas d'un mur humide (**Fig.6.8**), les pièces de l'ossature doivent être isolées du mur par un complexe d'étanchéité ou un feutre asphalté.

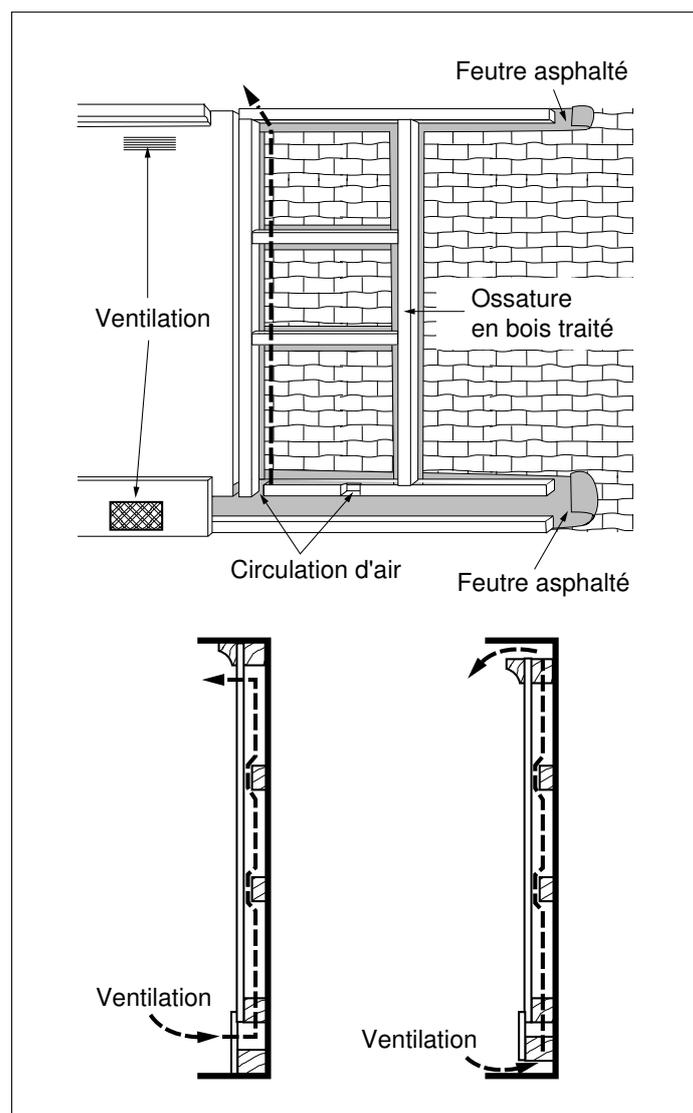


Figure 6.8 : Doublage d'un mur humide.

Les panneaux doivent être assemblés entre eux par un usinage lorsqu'ils ne sont pas supportés par un appui continu. Un joint entre les panneaux doit être systématiquement prévu (1 mm/m). Les joints en partie courante (**Fig ;6.9**) peuvent être laissés apparents : bord à bord, biseautés, creux... ou être masqués par un couvre-joint, une moulure ou un profilé en plastique ou en métal. De la même façon, les liaisons en angles intérieurs (**Fig 6.10**) ou extérieurs (**Fig 6.11**) seront recouvertes par une moulure ou un profilé.

Lorsque les panneaux forment une gaine pour des conduites de fluide chaud, il faut prévoir le retrait des panneaux dans les zones chaudes (couvre-joints, joints ouverts, etc.). Il ne faut jamais bloquer les panneaux, ni au sol, ni au plafond. S'il y a besoin de liaisonner les panneaux entre eux, un joint de dilatation doit être prévu au moins tous les 9 mètres.

La largeur d'appui des panneaux sur l'ossature doit être de 35 mm en partie courante. Les pointes doivent pénétrer d'au moins 30 mm et les vis de 25 mm dans l'ossature. Les pointes ou les vis doivent être placées à 1 cm des bords des panneaux et écartées de 30 cm en périphérie.

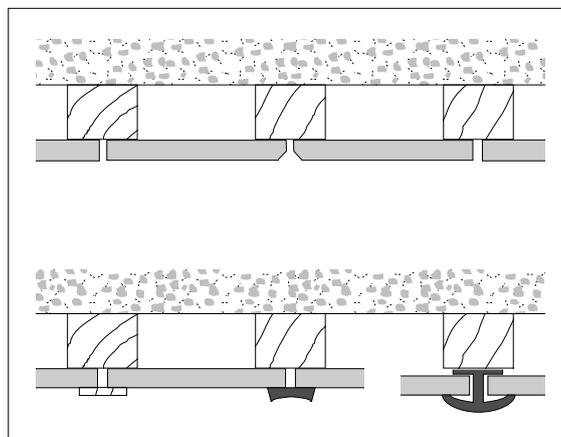


Figure 6.9 : Réalisation des joints entre panneaux en partie courante.

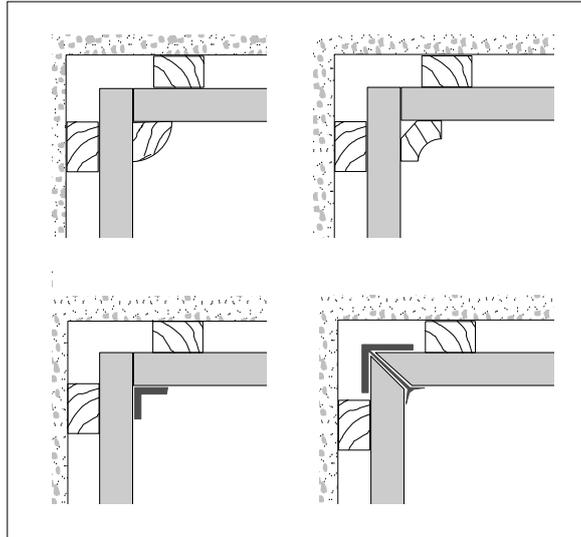


Figure 6.9 : Réalisation des joints d'angles intérieurs.

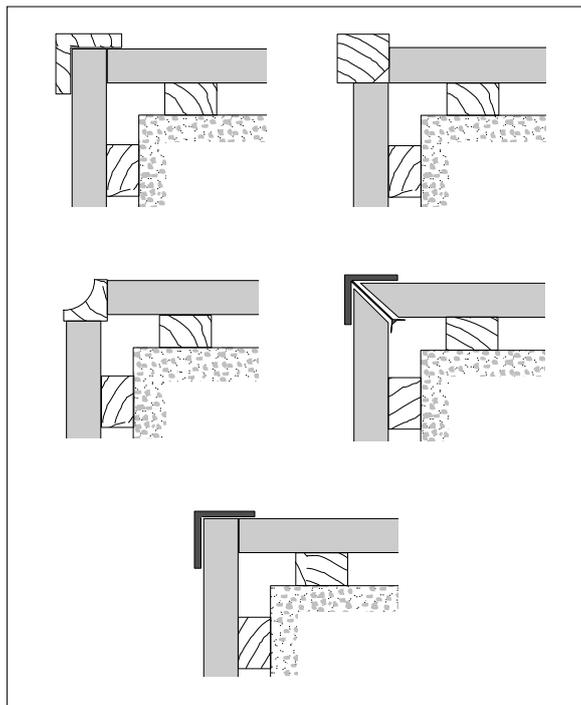


Figure 6.10 : Réalisation des joints d'angles extérieurs.

Le **tableau 6.3** indique l'entraxe maximal des supports en fonction de l'épaisseur et de la nature des panneaux pour des doublages de murs intérieurs ou des cloisons.

Épaisseur du panneau (mm)	Entraxe maximal des supports (cm)
7	60
8	65
10	80
12	100
15	120
18	140
22	150

Tableau 6.3 : Entraxe maximal des supports en doublage intérieur sur murs maçonnés ou en cloisons.

- *Pose directe par collage*

La pose directe par collage (**Fig 6.11**) se pratique uniquement sur des murs plans, sains et secs, pour des panneaux de faibles épaisseurs (moins de 12 mm). On utilise pour cela une colle mastic en cordon de 6 à 8 mm de diamètre. Le transfert de colle est assuré par un marouflage énergétique.

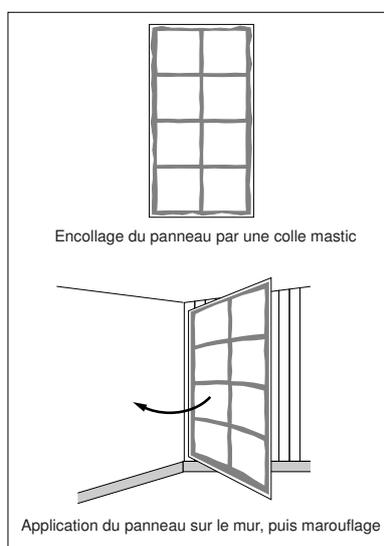


Figure 6.11 : Pose directe par collage.

Cloisons

L'écartement des supports est déterminé par l'épaisseur du panneau (**tableau 6.3**). Les panneaux doivent être supportés et fixés en périphérie tous les 30 cm au moins et

à plus de 1 cm des bords. Les pointes doivent pénétrer d'au moins 30 mm dans le bois et les vis de 25 mm.

Dans les locaux humides (cuisines, salles d'eau), des précautions sont prises en partie basse pour éviter les remontées capillaires d'humidité par les chants inférieurs.. En extrémité de la cloison, il y a lieu de prévoir des jeux de dilatation aux jonctions des murs et aux huisseries qui seront dissimulés par un profil.

Les joints seront réalisés selon différents systèmes pour assurer leur finition (**Figure**).

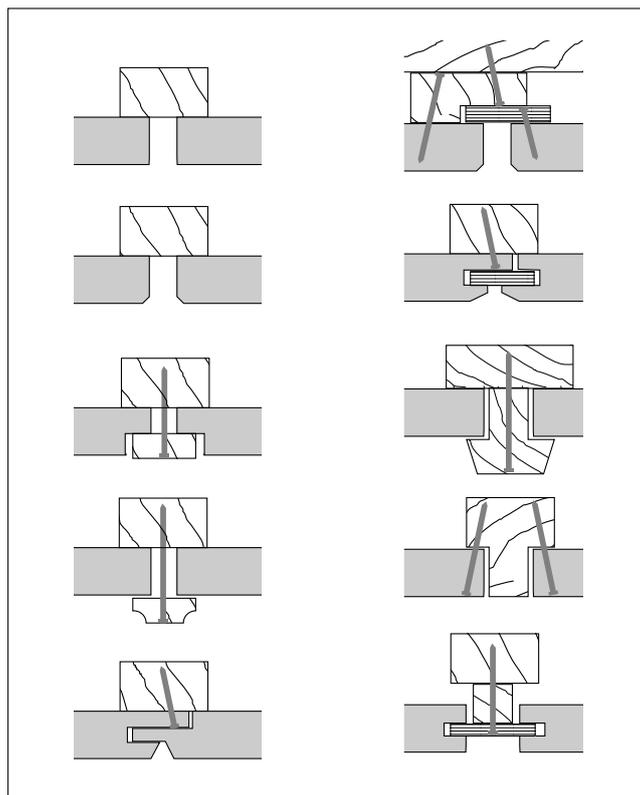


Figure 6.12 : Réalisation des joints entre panneaux en partie courante.